

35^e ANNÉE



JANVIER 1933

LE BULLETIN

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

SOMMAIRE

Les travaux de la Chambre	1
Notes et notules	2
58 ^e Assemblée Annuelle de la Banque Canadienne Nationale	3
Bilan de la Banque Royale	4
Rapport Annuel de la Banque Provinciale du Canada	5
Convention de Commerce entre le Canada et l'Allemagne	6
Rapport de la Banque Canadienne Nationale	7
Rapport de la Banque Provinciale (chiffres)	8
Le Canadien National	10
Progrès industriels et agricoles	12
La Banque Royale	12

SERVICE de LUXE pour PASSAGERS

CANADA... AUX ANTILLES ANGLAISES
Via Boston, Mass.

GROUPE DE L'EST — Départs bi-mensuels de Halifax, N. E., via Boston, pour les Bermudes, St. Kitts, Nevis, Antigua, Montserrat, la Dominique, Sainte-Lucie, la Barbade, Saint-Vincent, la Grenade, Trinidad et Demerara. Retour par la même route à Boston et Saint John. Prix d'hiver, aller et retour en première \$210.

GROUPE DE L'OUEST — Départ tous les quinze jours, de Montréal (été) et de Halifax et Boston (l'hiver) pour les Bermudes, les Iles Bahama, la Jamaïque et le Honduras Britannique. Correspondance à la Jamaïque pour Belize, le Honduras Britannique, par le paquebot de la Canadian National Steamships "CON-NECTOR". Prix d'hiver jusqu'à la Jamaïque, aller et retour première, \$165.

Croisière "à l'aventure". Départ bi-mensuels de Halifax, les Bermudes, Porto Rico, la Barbade, Trinidad, la Guyane Anglaise et retour à Halifax. Durée du voyage: 35 jours dont trois à Georgetown, Guyane Anglaise. Aller et retour, pour paquebot seulement: en première \$145.00

SERVICE DE FRET aux Antilles Anglaises (groupes de l'Est et de l'Ouest), aux Antilles Françaises (la Guadeloupe et la Martinique), à Porto-Rico, la Guyane Anglaise, l'Honduras Britannique. Service direct pour l'Australie et la Nouvelle Zélande. Côte Atlantique à Côte Pacifique.

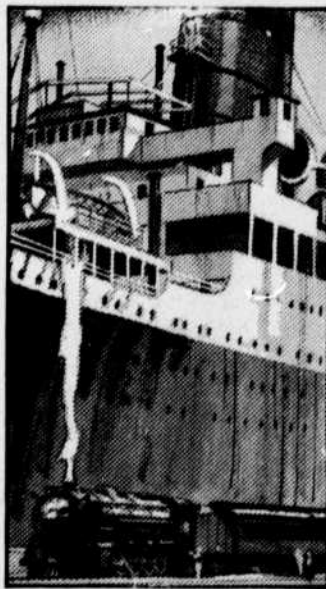
Se renseigner auprès des Agences de Voyages, des agents du chemin de fer National du Canada et de la

CANADIAN NATIONAL STEAMSHIPS

Bureau-chef: 384, ST-JACQUES O., MONTRÉAL
MARquette 4731

SERVICE CUNARD NOUVEAU

de Saint Jean, N-B.



Durant les mois d'hiver, les départs des paquebots Cunard Anchor-Donaldson sont réguliers et fréquents. Ils s'effectuent des Ports de Saint Jean, N-B., et Halifax, N-E. à destination de Plymouth, Le Havre et Londres, et de Belfast, Liverpool et Glasgow.

Le chemin de fer vous dépose à l'embarcadere même de ces fameux paquebots: fameux par le confort de leurs salles publiques et privées, par leur cuisine de renommée bien méritée, par le service courtois et attentif qui se propage depuis 92 années d'expérience Cunard sur mer. Le confort le plus complet à des prix minimes.

Faites vos réservations avec votre Agent Local — ou avec la LIGNE CUNARD, 230 rue de l'Hôpital (MA. 5651) Montréal. Département français sous la direction de M. J.-A. Héroux

VOYAGEZ

Cabine — Touriste — Troisième

CUNARD
ANCHOR-DONALDSON

JP 3F

HALIFAX FRANCE

Service régulier d'hiver d'Halifax vers les ports français et britanniques. Aussi départs de New York. Luxueux navires à prix réduits.

Croisières d'hiver aux Bermudes et aux Indes Occidentales (de New York). Taux aussi bas que \$62.50 pour 4 jours de croisière.

Renseignements complets de
M. GEORGES DUBÉ

Directeur du Service Français
485 rue McGill. Tél. MA. 7761
ou tout agent de navigation autorisé



BILLETS D'HIVER pour la CALIFORNIE CANADIENNE VANCOUVER et VICTORIA, C.-B.

Aussi pour Seattle, Wash.

Fuyez les rigueurs de l'hiver pour un climat qui rivalise avec celui de la Californie. Allez à la côte du Pacifique, à l'extrême ouest du Canada. Vous retrouverez le golf et les autres sports d'été, vous jouerez aussi, dans les montagnes environnantes, des attractions de l'hiver.

Le billet cet hiver est à peu près \$50 moins cher que dans le passé. Les hôtels ont également réduit leurs prix.

Les billets sont valables pour l'aller jusqu'au 28 février. Pour le retour, jusqu'au 30 avril. Un grand nombre d'arrêts facultatifs.

Renseignements complémentaires aux agences du

CANADIEN NATIONAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION de la CHAMBRE de COMMERCE pour 1932-1933

PRÉSIDENT :

Monsieur LS-JOS. TARTE,
Ex-prop. "La Patrie", 35 Notre-Dame Ouest.

1er VICE-PRÉSIDENT :

M. AVILA RAYMOND,
"Raymond Hardware Co.",
656 Craig Ouest.

2ème VICE-PRÉSIDENT :

M. PHILIAS PARÉ,
G. A. Grier & Sons, Ltd.,
316, Notre-Dame de Grâces.

TRÉSORIER HONORAIRE :

M. T. TAGGART-SMYTH,
Gérant général, Banque d'Épargne,
262, rue St-Jacques Ouest.

SECRÉTAIRE :

M. J.-C. GROVES-CONTANT,
25 rue St-Jacques Est.

MEMBRES DU CONSEIL :

MM. Blondeau, J. Albert, prés. J. E. Clément Inc., ass. 465 St-Jean.
Bonin, Théo., de Bonin Frères, Ltée, 1009 Ste-Catherine E.
Carmel, J.-R., Mtl. Rail & Water Trls., 1100 Craig Est.
Charton, Pierre, de Herdt & Charton Inc., 2027 McGill College Ave.
Chartre, Maurice, de Larue & Trudel, 39 St-Jacques est.
Corbeil, Joseph, magasin à rayons, 6500 St-Hubert.
Gélinas, L.-A., dir. "Mark Fisher & Son Ltd.", 760 Victoria sq.
Généreux, Rosario, prés. "Généreux Motor Co.", 2144, Bleury.
Grothé, L.-Emile, dir. "L.-O. Grothé, Ltée", 5170 Henri-Julien.
Hurtubise, Joseph, courtier en assurances, 509 Place d'Armes.

MM. Joubert, Zéphirin, de "J. J. Joubert, Ltée", 4141 rue St-André.
Latulippe, J. E. Corkotile, Ltd, 922 Sq. Victoria.
Leclair, J.-A.-A., entrepreneur, 214 New Pkrs Bldg.
Leduc, Hon. Alfred, prop. de salaison, 200 Greene Avenue.
Lorrain, Wilfrid, manufacturier, L'Abord-à-Plouffe, Qué.
Milette, Alphonse, administrateur, 110 Côte du Beaver Hall.
Moisan, C.-N., "Stand. Paper Box Co. Ltd.", 6240 Ave du Parc.
Nadeau, H., "Laboratoires Nadeau, Ltée", 106 St-Paul Ouest.
Pigeon, J.-H., dir.-gér. "La Prévoyance", 69 St-Jacques Ouest.
Tremblay, J.-P., entrepreneur, 3575 rue Addington.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL :

1. — Anciens présidents.

Sir Hormidas Laporte, C.P., de Laporte, Martin Ltée, 640 St-Paul O.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 365, rue Notre-Dame Est.
C.-H. Catelli, industriel, 3446 Ave. de l'Hôtel de Ville.
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillerie, 3715 Boul. St-Laurent.
Armand Chaput, dir. Banque Can. Nationale, 132 St-Jacques O.
Ludger Gravel, négociant, 426 Place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 266 rue St-Jacques Ouest.

MM. Alfred Lambert, fab. de chaussures, 26 Notre-Dame Ouest.
Jos. Daoust, manufacturier, 939 Sq. Victoria.
P.-E. Joubert, "Ass. Impériale", 275 St-Jacques Ouest.
J.-V. Desaulniers, "Caisse Nat. d'Economie", 55 St-Jacques Ouest.
J. A. Paulhus, "D. Hatton Co.", 428 Bonsecours.
Hon. R.-O. Grothé, de "L.-O. Grothé Ltée", 2000 boul. St-Laurent.
C.-E. Gravel, administrateur, 84 Notre-Dame Ouest.

Chs. Duquette, Prés. "Alliance Nationale", 515 Ave Viger.

2. — Anciens vice-présidents et trésoriers :

MM. Ubald Garand, 20, rue Saint-Jacques Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 1551, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 350, rue Notre-Dame Ouest.
Ed. Gariépy, 54, Notre-Dame Ouest.
Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.

MM. Rod. Bédard, 424, Avenue Viger.
Israël Cardin, 2365 Boul. Rosemont.
J. O. Labrecque, 975 rue Wolfe.
J.-A. Laferté, 57 Saint-Jacques Ouest.
H. Delorme, 304 Beaumont.

AVOCATS-CONSEILS :

M. LEON GARNEAU, C.R., 204 Notre-Dame Ouest; M. J.-C. LAMOTHE, C.R., 25 rue St-Jacques Est

Vérificateurs :

MM. Calixte Parent et Jean Valiquette, C.A., comptables.

COMMISSION PERMANENTES POUR L'EXERCICE 1932-33

Affaires Municipales. — MM. J.-A. Paulhus, Président, I. Cardin, C.-H. Catelli, Chs. Duquette, J.-C. Gagné, J.-A.-A. Leclair, Hon. Alf. Leduc, Victor Lévesque, P.-N. Ménard, Alph. Milette, Ernest Pitt, Geo. Pratt, Avila Raymond, J.-A. Savard, J.-P. Tremblay, V.-E. Lambert.

Agriculture et Produits Laitiers. — MM. Alf. Bissonnette, J.-A. Blais, J.-R. Carmel, Nap. Charest, J.-E. Chicoine, S.-L. Contant, J.-F. Desmarais, Hector-L. Déry, Ed. Gernaey, J.-J. Joubert, W. Lorrain, Léo McKenna, Lucien Trudel, B. Trudel.

Assurances et Prévention des Incendies. — MM. J.-A. Blondeau, H.-C. Bourne, Alex. Belzil, Ed. Courtois, I. Crépeau, Léon Décarie, Gilles Forget, Jos. Hurtubise, Théo. Meunier, P. Villeneuve Morin, A.-C. O'Donoghue, Paul Ouimet, J.-H. Pigeon, Gaston Rivet.

Automobiles. — MM. A.-F. Bergevin, Jos. Boulé, Geo. Clermont, Omer DeSerres, R. Généreux, Pierre Gravel, Victor Lévesque, J.-O. Linteau, Emile Linteau, J.-P. O'Shea.

Banque et Bourse. — MM. Beaudry Leman, H. Geoffrion, Ernest Guimont, J.-R. Hébert, F.-G. Leduc, Chs. Moncel, H. Pérodeau, Chs. A. Roy, T. Taggart-Smyth.

Cuir, Peaux et Fourrures. — MM. J.-H. Beaudry, Ant. Bédard, Aug. Chevalier, Wilf. Clermont, Jos. Daoust, Chs. Deguise, Frs. Desjardins, W. Delorme, Wilf. Gagnon, A. Lépine, J.-A. McCaughan, D. Lapierre, A. Rousseau.

Épicerie et Produits Alimentaires. — MM. J.-F.-T. Allard, S.-L. Contant, Ild. Genest, C.-P. Hébert, Geo. Hogg, J. Huysman, Marcel Langlois, Jos. Laporte, Hon. Alf. Leduc, Alph. Raymond, J.-A. Ouimet, J.-T. Poulin, T. St-Arnaud, Bruno Trudel.

Finances. — MM. Avila Raymond, Président, H. Delorme, Chs. Duquette, C.-E. Gravel, Hon. R.-O. Grothé, Philias Paré, J.-A. Paulhus, T. Taggart-Smyth, L.-J. Tarte.

Immeubles. — MM. Art. Campeau, C.-E. Gravel, H. Gohier, Jos. Hurtubise, Albert Jetté, P.-N. Ménard, Alph. Milette, J.-B. Pélouquin, J.-J. Perrault, J.-H. Petit, Philias Paré, Ernest Pitt, J.-P. Tremblay.

Législation. — MM. A.-S. Deguire, Président, J.-A.-E. Bureau, Israël Cardin, C.-H. Catelli, H. Collette, Omer DeSerres, Ed. Gariépy, P.-N. Ménard, Alph. Milette, T. Taggart-Smyth.

Mines, Forest, Hydro-Électrique. — MM. L. de G. Beaubien, Paul Béique, Alph. Bélanger, J.-S. Bock, Aurélien Boyer, J.-N. Forest, Aug. Frigon, A.-J.-H. Langevin, U.-A. Leduc, Geo. Paré, Phil. Paré, J.-P. Tremblay.

Nouveautés. — MM. P. Charton, Théo. Bonin, L.-H. Duclos, A.-J. Dugal, J.-I. Eddé, L.-A. Gélinas, A.-F. Ladouceur, L.-N. Messier, Hub. Noisieux, J.-G. Trudeau.

Papier et Pulpe. — MM. Art. Berthiaume, Paul Granger, Jos. Ménard, J.-N.-A. Perrault, Jean Rolland, J.-P. Rolland, Ant. Valiquette.

Produits Pharmaceutiques et Chimiques. — MM. H. Lanctôt, président, Jos. Contant, Alb. Bellefontaine, J.-H. Brodeur, P. Charton, Art. Décarry, Ed. Chs. Duquette, Arm. Giroux, A.-F. LaRose, J.-H. Marceau, H. Nadeau, Ed. Vadboncoeur.

Quincaillerie et Métaux. — MM. Léop. Aubry, J.-P. Beauvais, A.-F. Bergevin, Hector-A. Bernier, Alex. Charette, Hector Dubois, John Durand, F.-A. Lambert, J.-S. Laplante, Alf. Pelletier, Avila Raymond, A.-G. Yon.

Tabacs, Cigares, Etc. — MM. H. Brabant, Aimé DesRosiers, Arm. Grothé, Emile Grothé, Hon. R.-O. Grothé, J.-A. Trudeau, Louis Viau.

Transports, Douanes, Postes, Télégraphe et Téléphone. — MM. J.-R. Carmel, E.-J. Caron, C.-H. Catelli, A.-A. Gardiner, J. Alcide Lalonde, J.-E. Latulippe, Olivier Lefebvre, J.-H. Lefort, Paul Seurot, J.-P. Tremblay.

Société d'Administration et de Fiducie

Fondée en 1902

Siège social : MONTRÉAL

5, rue St-Jacques Est.

(Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien)

ADMINISTRATION de SUCCESSIONS, de
FIDEICOMMIS et de FORTUNES PRIVÉES.

VOÛTES de SÛRETÉ

Conseil d'Administration :

Hon. Sir Hormisdas Laporte,

K.B., C.P.,

Montréal, Président.

Charles Cahen d'Anvers

Paris, Vice-Président.

Martial Chevalier

Paris

Hon. Rodolphe Lemieux,

C.P., C.R., L.L.D.,

Ottawa

Vicomte R. de Roumefort

Montréal

Hon. Narcisse Pérodeau

Montréal

J. THEO. LECLERC, Administrateur et Directeur Général.

J.-C. BROUSSEAU, Secrétaire.

Hon. Thomas Chapais

Québec

Hon. L. Athanase David,

Montréal

Joseph Sirois, N.P.,

Québec

Louis S. Laurent, C.R.

Québec

J.-Théo. Leclerc,

Montréal

Charles A. Roy,

Montréal

S. J. B. Rolland,

Montréal

Agences :

Québec - Winnipeg - Régina - Edmonton - Vancouver

Biens administrés 27,183,348

Fiduciaire pour émissions d'obligations 29,133,611.



La solidité d'une banque est déterminée par son histoire, sa politique, son administration et l'importance de ses ressources. Depuis plus de 115 ans la Banque de Montréal occupe dans la vie financière canadienne une position de tout premier plan.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE \$750,000,000

CINQUANTIÈME
ANNIVERSAIRE



1882 - 1932

LA Compagnie de Papier Rolland, Limitée, célèbre cette année le Cinquantième Anniversaire de sa fondation. Trois générations de la famille Rolland se sont succédé conservant les traditions des fondateurs et améliorant sans cesse la qualité de leurs papiers.

L'Idéal d'intégrité et d'amour du progrès qui inspira le fondateur de cette compagnie est encore aujourd'hui la base de ses méthodes.

PAPIERS

CINQUANTIÈME
ANNIVERSAIRE

ROLLAND

ARTICLES DE FANTAISIE POUR SOIRÉES D'HIVER

intimes et familiales

Demandez nos catalogues :

Articles en papier pour table et maison

Assiettes en carton, Centres en papier, Chandelles, Nappes en papier crêpé, Nécessaires en papier pour tables de bridge, Serviettes de table, Confettis, Serpents, Verres en papier ciré, Soufflettes en papier, Chapeaux en papier crêpé, Eventails, Pétales (Crackers), etc.

Jeux de Société

Cartes à jouer, Blocs pour bridge, Nécessaires pour bridge, Boîtes à jetons, Indicateurs (Tallies), Jeux de toutes sortes.

Décoration en papier

Drapeaux, Lanternes, Ecussons, Banderolles.

Décorations spéciales pour Noël et le Jour de l'An

Papier crêpé uni, Papier crêpé avec dessins de Noël, Papier de soie, Banderolles en papier crêpé, Ornaments en verre et décorations de tous genres pour arbres de Noël, Nécessaires pour emballer les cadeaux, Nécessaires pour décorer la table de Noël, Bonbonnières, Pétales (Crackers), Chapeaux en papier crêpé, Chandelles, Masques, Loups, Flûtes en carton, Ballons, etc.

Notre assortiment est au complet.

GRANGER FRÈRES

Libraires. Papeteriers. Importateurs

54 NOTRE-DAME OUEST, MONTRÉAL

Lancaster 2171

La plus importante librairie et papeterie française du Canada.

Bulletin de la Chambre de Commerce

DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Abonnement — Un an — - \$3.00

JANVIER 1933

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Assemblée générale trimestrielle

La Chambre de commerce s'est réunie en assemblée générale trimestrielle le mercredi 7 décembre 1932 sous la présidence de M. L.-J. Tarte, président.

Etaient présents: — MM. Avila Raymond, 1er vice-président; Ph. Paré, 2ème vice-président; T. Taggart-Smyth, trésorier honoraire; J. O. Labrecque, Emile Grothé, J.-E. Latulipe, J.-P. Tremblay, J. R. Carmel, Zép. Joubert, Pierre Charton, H. Nadeau, H. Lanctôt, B. Robillard, R. G. Amiot, Victor Lévesque, Alcide Chaussé, V. E. Lambert, J. H. Beaudry, Ulysse Racine, Paul Gingras, J. E. Gascon, O. M. Lavoie, Alph. Milette, Wilfrid Lorrain, le Secrétaire et autres.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 novembre dernier est lu et approuvé.

Service Postal. — L'Association des Manufacturiers Canadiens, division de Québec, invite la Chambre à se faire représenter par deux ou trois membres sur un comité qui sera formé dans le but de faire des représentations à l'autorité compétente en vue d'améliorer le système postal pendant la période de l'avance de l'heure.

Il est résolu, sur proposition de M. Smyth, que le Président, l'un des vice-présidents et le Président de la Commission des Transports, soient les délégués.

Route vers l'Abitibi. — M. A.-A. Legault, M.P.P., soumet une résolution à être remise à l'honorable J.-E. Perrault, à l'effet de le prier de commencer la construction d'une route carrossable entre Maniwaki, l'Abitibi et Montréal. Il demande l'appui de la Chambre pour cette démarche.

Après quelques explications de M. le Président, M. Victor Lévesque propose, appuyé par M. W. Lorrain, que la Chambre de commerce s'en tienne à l'attitude qu'elle a toujours prise et qu'elle favorise la construction d'une route qui relierait Montréal à la région de l'Abitibi et de Maniwaki, mais qu'elle se refuse à recommander un endroit plutôt qu'un autre pour la passation de ladite route. Adopté.

Loi des loteries. — La firme L.-O. Grothé Limitée, sollicite l'appui de la Chambre pour obtenir du gouvernement provincial la suppression de coupons et cartes à jouer qui sont inclus dans les paquets de cigarettes qu'on échange pour des marchandises. Cette pratique, prétend-on, est très dommageable au commerce légitime et tombe sous le coup de la loi des loteries. Ceux des manufacturiers qui n'adoptent

pas cette mode, sont handicapés du fait de cette illégalité qui devrait être supprimée.

Sur proposition de M. J. O. Labrecque, appuyé par M. Alph. Milette, la Commission de Législation est saisie de la question qui sera aussi soumise aux aviseurs légaux pour leur opinion.

Séance du Conseil. — M. Pierre Charton suggère que la séance du Conseil qui devait avoir lieu le 21 décembre courant, soit plutôt tenue le 14 du même mois pour les raisons suivantes:

Le Comité qui a étudié un projet de Convention Commerciale entre la France et le Canada, est prêt à faire rapport et comme M. Charton est le président dudit Comité et qu'il part en Europe précisément le 21 décembre, il lui serait impossible de discuter ce projet qu'il a aidé à élaborer.

L'assemblée se rend à cette demande et la dernière assemblée du Conseil, pour le présent exercice, aura lieu le 14 au lieu du 21 décembre courant.

Lumières sur tous les véhicules. — En face des nombreux accidents qui arrivent tous les jours, dus au défaut de lumières sur tous les véhicules qui circulent dans la Cité de Montréal, M. W. Lorrain demande si la Chambre ne devrait pas faire des représentations aux autorités municipales en vue d'un règlement prohibant la circulation d'aucun véhicule qui ne serait pas muni d'une lumière à l'arrière.

M. le Président abonde absolument dans cette idée d'autant plus, dit-il, que la Législature a donné le pouvoir aux municipalités de la province d'édicter tel règlement.

M. V. Lévesque opine plutôt pour une demande à la Législature.

Finalement, sur proposition de M. Smyth, appuyé par M. W. Lorrain, il est résolu de demander au Conseil de Ville de faire un règlement en ce sens.

Condoléances à feu Madame Joseph Contant. — Il est proposé par M. H. Nadeau et unanimement adopté:

Que la Chambre de commerce offre ses plus sincères condoléances à M. Joseph Contant, l'un de ses ex-présidents, à l'occasion du décès de son épouse;

Que la Chambre de commerce assure M. Contant qu'elle partage le deuil cruel qui le frappe et le prie d'accepter ses sympathies.

Proposition de nouveaux membres. — Les personnes suivantes sont proposées et agréées comme membres de la Chambre: MM. W. G. Leriche et J.-A. Sicotte, par M. Norman J. Dawes.

Et la séance est levée.

Notes et notules

DE LA BONNE BESOGNE

Le Comité Exécutif de la Cité de Montréal mérite l'appui des contribuables pour l'excellente besogne qu'il accomplit depuis son entrée en office. En plus des secours directs auxquels il a à pourvoir, il lui faut aussi remettre la finance ordinaire en ordre. Tous les jours il est en face de problèmes excessivement dispendieux, héritage nauséabond du régime précédent, sans oublier les \$4,000,000. de déficit qui doivent être liquidés. Et les revenus diminuent et on ne peut, décemment, imposer de nouvelles taxes aux propriétaires qui sont en train de se crever autrement.

Notre Comité Exécutif semble faire face à la situation en hommes d'affaires.

NOS QUOTIDIENS

N'est-il pas vraiment étonnant que la population passe sous silence toutes les inepties qui sont publiées dans les quotidiens ? Depuis que la crise est commencée, il ne s'est passé un seul jour sans qu'ils publient des nouvelles plus décourageantes les unes que les autres. Au lieu d'essayer de remonter le moral de la population, ils semblent plutôt s'ingénier à l'abaisser de plus en plus.

Les journaux quotidiens, qui vivent particulièrement de la publicité que leur donnent les hommes d'affaires, les récompensent par des articles et des nouvelles plutôt déprimantes.

Est-ce que le "Star" n'encourageait pas la baisse des loyers, sans oublier les pleines colonnes où on parle de révoltes, de vols et autres attentats de toute sorte ? Il est grand temps que le gouvernement applique le baillon.

LE MILLION DE L'UNIVERSITÉ

Encore que nous sympathisions pleinement avec les autorités de l'Université de Montréal pour la position critique où elles se trouvent, nous croyons le moment mal choisi pour demander à la Cité de Montréal de lui verser le million de dollars qui lui aurait été promis dans un moment plus propice.

La caisse à Concordia est déjà assez délabrée; les propriétaires en ont suffisamment sur les épaules par le temps qui court, sans essayer de les obérer d'un autre million. La Cité n'a pas le droit de risquer la banqueroute pour satisfaire une telle prétention.

LE CONSEIL DU BARREAU

En rapport avec l'octroi des licences aux syndics des faillites, le Conseil du Barreau a cru déchoir à la dignité qui l'avait toujours caractérisé en faisant du patriotisme de mauvais aloi. Deux de ses membres, par intérêt personnel, sans s'assurer de la véracité de leurs avancés, ont mis leurs confrères

dans une triste position et ont indisposé l'opinion des gens sérieux. Chez certains de nos compatriotes, peu importe à quel degré de l'échelle sociale ils se trouvent, il semble que l'intérêt personnel prime tout et alors on peut s'attendre à toutes les bévues. L'échauffourée du Conseil du Barreau ne sera pas oubliée de sitôt.

Ceux qui en sont les auteurs regretteront peut-être trop tard leur manque de sérieux et le ridicule qu'ils n'ont pas craint de jeter sur leur association qui avait généralement le respect du public.

LES CHEMINS DE FER

Il se fait actuellement beaucoup d'agitation en faveur de l'amalgamation des deux chemins de fer canadiens. Au Comité du Sénat qui enquête sur toute cette question, l'honorable Meighen a prononcé une sentence qui devrait être définitive et aurait, ce nous semble, l'assentiment du public sérieux: Coopération toujours: Amalgamation jamais! Nous souhaitons ardemment qu'il en soit ainsi. Nous ne voulons pas plus la disparition du Pacifique Canadien que du Canadien National. Ces deux chemins de fer ont coûté trop cher au pays pour qu'on entreprenne le sabotage de l'un ou de l'autre au profit de qui ou de quoi.

N'Y TOUCHEZ PAS !

Il est encore rumeur que nos législateurs ont l'intention de demander au gouvernement britannique d'accorder certains amendements à l'acte de l'Amérique Britannique du Nord. Aucune raison ne nous empêchera de crier *Gare*. La Province de Québec a toutes les raisons pour s'objecter à ce qu'on chambarde la constitution du Canada. Si nos législateurs manquent de prévoyance en l'occurrence, nous pouvons nous attendre à tous les sacrifices et autre chose aussi, après coup.

PÉLERINAGE ANNUEL

Depuis un grand nombre d'années la session provinciale a fourni à nos échevins le prétexte d'aller à Québec pour faire semblant de défendre les amendements que requiert la charte. L'état précaire des finances municipales devrait être suffisant pour que le Comité Exécutif ne consente pas à voter les fonds nécessaires à telle ballade inutile pour ne pas dire plus. Les cinq membres de l'Exécutif et l'avocat de la Cité peuvent très bien défendre les intérêts de Montréal, sans l'appoint des autres. Et la note sera moins élevée et les contribuables n'en seront que mieux.

ENCORE DE L'ÉTATISATION

Le jeune député de la division de Ste-Marie de Montréal se propose de présenter un projet de loi qui aurait pour but de donner au gouvernement provincial le contrôle, autrement dit le commerce, de la gazoline et de l'huile à moteur.

Tél. Lancaster 8765-1713

W. H. PERRON & CIE Limitée*Spécialistes en Graines de semences et
Décorations paysagistes.*

935, BLVD ST-LAURENT, MONTRÉAL

LARUE & TRUDEL

Comptables Agréés - Chartered Accountants

J.-Art. LaRue, C.A.
J.-Wilfrid Boulet, C.A.
A.-Emile Beauvais, C.A.
Maurice Boulanger, C.A.
Georges Henri Boulet, C.A.Maurice Chartré, C.A.
Jean-Paul Gauthier, C.A.
Jacques LaRue, C.A.
J.-Paul Beaulieu, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.

Roland Chagnon, C.A.

MONTRÉAL, QUÉBEC, ST-JEAN, P. Q.

Téléphones :
EST 1878-3241Spécialité :
Tributs Floraux
en CireNouvelle adresse :
1405, RUE SAINT-DENIS,
(Coin Ste-Catherine)

MONTRÉAL

Tél. Harbour 7865

Rés.: Tél. Atlantic 1097

J. ART. ARCHAMBAULT, C.G.A., C.P.A.*Comptable Public Licencié*Ci-devant du Bureau de l'Inspecteur de l'Impôt sur le revenu,
District de Montréal.

10 ST-JACQUES E., Chambre 42 - MONTRÉAL

Tél. Lancaster 5246.

Etablie en 1886

A. JETTÉ & CIE**COURTIERS EN IMMEUBLES***Experts en propriétés, Prêts sur hypothèque.
Acheteurs créances hypothécaires.*84, RUE NOTRE-DAME OUEST, - MONTRÉAL
Edifice Duluth, Ch. 52.

Tél. Lancaster 2412

ANDERSON & VALIQUETTE*Comptables - Vérificateurs*J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Dagenais, L.S.C., C.A.

84, RUE NOTRE-DAME O., MONTRÉAL

Fondée en 1874

D. HATTON COMPANY420 à 428 RUE BONSECOURS
MONTRÉAL*La Crème de la Pêche seulement.*LES PLUS GROS DISTRIBUTEURS
AU CANADA

de

POISSON

DE TOUT GENRE

**EXPERTS DANS LE COMMERCE D'HUÎTRES
EN COQUILLES ET OUVERTES.****GIN CANADIEN****MELCHERS****CROIX D'OR**Fabriqué à Berthierville,
Qué., sous la surveillance
du Gouvernement Fédéral,
rectifié quatre fois et vieilli
en entrepôt pendant des
années.

Trois grandeurs de flacons :

Gros 40 onces \$3.30
Moyen 26 onces 2.30
Petit 10 onces 1.00**Melchers Distilleries Ltd.***Distillateurs depuis 1898*Distilleries:
BERTHIERVILLE, Qué.Bureau-Chef:
MONTRÉAL, Qué.

ASSURANCE

FINANCE

VOUS DOIT-ON ?

Faites-vous payer sans retard. Déboursez 15%
seulement en vous adressant à

Guardian Finance Company

266, rue St-Jacques Ouest

Edifice Banque d'Epargne, Ch. 214 - MA. 2587

GASTON RIVET, Gérant.

DEMANDEZ NOTRE TARIF DÉTAILLÉ.

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., - J.-Pierre Charbonneau, B.C.L.
N. Charbonneau, B.C.L.

Lamothe & Charbonneau

AVOCATS

EDIFICE CHAMBRE DE COMMERCE

25, RUE ST-JACQUES EST, MONTRÉAL
Tél. HARbour 1196

Service périodique de ligne privée.



Il ne se passe pas un jour sans que certaines firmes qui ont des bureaux ou des usines dans plusieurs centres doivent communiquer avec les diverses unités de leur organisation.

Chaque jour à heure fixe le service périodique de ligne privée assure un moyen direct de communication verbale. Ces diverses unités sont reliées ensemble par les lignes téléphoniques du service de "Longue Distance".

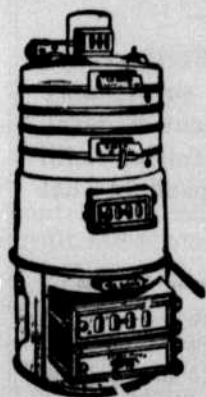
Notre gérant local vous renseignera au sujet de ce service. Il coûte moins cher que le service ordinaire de "Longue Distance", à nombre égal de communications.



Tél. LANcaster 1211

La Cie J. & C. Brunet

LIMITÉE



Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

1095 Boulevard
ST-LAURENT

MONTRÉAL

FARIBAUT & FARIBAUT

NOTAIRES

R. FARIBAUT, LL.L.
M. FARIBAUT, LL.L.

Argent à prêter sur hypothèque.
60, rue ST-JACQUES O., MONTRÉAL

F. R. PAQUET

Comptable autorisé
Syndic administrateur

Edifice Transportation - Suite 619
132, rue ST-JACQUES O., MONTRÉAL
HARbour 0421

Encouragez l'imprimeur de votre
bulletin...

THÉRIEN FRÈRES Limitée

Imprimeurs-Thermographes-Editeurs-Relieurs

334, rue Notre-Dame Est, Montréal
Tél.: HARbour 5288

NOTRE BANDAGE HERNIAIRE

vous donnera entière satisfaction.



Assortiment complet de ceintures abdominales, bas élastiques, béquilles, etc.

Chaises d'invalides à vendre ou à louer.

Spécialité: Appareils orthopédiques, membres artificiels, corsets pour gibbosité.

Réparations en tous genres, etc.

C. MARTIN

48 et 50 EST, CRAIG, MONTRÉAL
Dépt. C - HARbour 3727

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

20, rue ST-JACQUES O., MONTRÉAL
(En face du journal "La Presse")

Depuis plusieurs années on essaye de faire gober cette autre étatisation au public. Une fois de plus la Chambre de Commerce combattra ce projet et elle espère avoir l'appui désintéressé de toutes les organisations auxquelles répugne le commerce par l'Etat.

N'est-ce pas suffisant qu'on ait dépouillé les hommes d'affaires du commerce légitime des liqueurs, sans qu'on essaye de lui enlever celui de la gazoline et de l'huile. Vaudrait autant prendre l'épicerie, la boucherie, la boulangerie et tous les autres de première nécessité, pendant qu'on a les pieds dedans.

LE POUVOIR ÉLECTRIQUE

La ville de Québec doit demander à la Législature les pouvoirs de municipaliser l'énergie électrique. On donne comme exemple la province d'Ontario qui fournit aux contribuables cette commodité depuis un certain nombre d'années et la vieille capitale croit y trouver son compte dans ce commerce.

Il est notoire que les grands centres de notre province sont entourés de pouvoirs d'eau nombreux et considérables. Il est aussi notoire que l'électricité coûte trop cher en raison de cette proximité et que la concurrence aiderait grandement les consommateurs.

Tout de même, il n'est pas prouvé que la municipalisation ou l'étatisation de cette commodité, serait un remède à ce que le public peut avoir à se plaindre des compagnies de pouvoir hydraulique.

Nous sommes de ceux qui croient que l'entreprise privée est de beaucoup supérieure à tous les points de vue à l'entreprise publique. Cela ne veut pas dire que nous sommes prêts à gober tout ce que nous offrent les compagnies de pouvoir électrique. Loin de là.

LA CONFÉRENCE D'OTTAWA

Le premier ministre fédéral a convoqué les cabinets provinciaux pour étudier ensemble plusieurs questions, dont le chômage. Après avoir laissé gaspiller l'argent du pays pendant plus de deux ans, nos législateurs, voyant que la caisse se vide rapidement, vont essayer de mettre un frein à leur manque de clairvoyance. Sans discernement on a jeté l'argent par les fenêtres et maintenant on songe à jeter le fardeau sur les épaules de commissions qui assumeraient la responsabilité des fautes des politiciens.

LE TUNNEL WELLINGTON

Le Conseil de Ville vient d'être placé dans un nouveau dilemme. Le tunnel de la rue Wellington, qui a déjà coûté des millions, est en train de devenir un autre tonneau des Danaïdes. En effet, l'administration Houde s'était engagée à fournir à la Compagnie des Tramways un droit de passage à l'entrée et la sortie de ce tunnel, en compensation de sa contribution du tiers du coût de l'entreprise. Or, il paraît qu'il en coûterait un million de dollars pour exécuter cette partie du contrat. C'est du propre

58ème Assemblée Générale Annuelle de la Banque Canadienne Nationale

L'actif se chiffre par \$132,921,697. — Les dépôts forment une somme de \$104,839,058. — Les bénéfices nets s'élèvent à \$972,075. — Excellente situation liquide.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le lundi 16 janvier, sous la présidence de l'Hon. F.-L. Béique, la 58ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le rapport du conseil d'administration pour l'exercice terminé le 30 novembre 1932 met au jour une situation qui, dans les circonstances, est tout à fait satisfaisante.

Le compte profits et pertes fait ressortir les bénéfices nets de l'exercice à \$972,075, à rapprocher de \$1,001,940 en 1931. Les dépôts forment une somme de \$104,839,058, dont \$13,892,735 en compte-courant et \$90,946,323 à l'épargne. L'actif de la Banque s'établit à \$132,921,697. L'argent en caisse et autres disponibilités à vue s'élèvent à \$14,166,628. L'actif immédiatement réalisable se chiffre par \$67,544,969 et représente 57.12 pour cent du passif envers le public. Les prêts courants et escomptes forment une somme de \$56,824,768, en regard de \$63,560,303 l'année précédente. Cette diminution s'explique non seulement par le ralentissement général de l'activité économique, mais aussi par la baisse des prix, qui a réduit les besoins de crédit de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Les actionnaires, après avoir adopté des résolutions de félicitation à l'adresse des administrateurs et de remerciement à l'endroit du personnel, ont réélu le conseil d'administration de la Banque, qui est ainsi composé: l'hon. F.-L. Béique, l'hon. J.-M. Wilson, sir J.-Geo. Garneau, l'hon. C.-P. Beaubien, C.R., MM. Armand Chaput, A.-N. Drolet, J.-H. Fortier, Charles Laurendeau, C.R., Beaudry Leman, l'hon. D.-O. L'Espérance et M. Léo G. Ryan.

et c'est un autre souvenir malodorant que nous laisse la précédente administration.

On dirait vraiment que les propriétaires de Montréal vont être mis continuellement à contribution afin de payer les bêtises des incompetents que la démocratie envoie à l'Hôtel de Ville, sans qu'ils se soulèvent en masse et prennent en mains une administration dont ils sont seuls responsables et pour laquelle ils sont en train de se ruiner.

Ce qu'on a de la laine sur le dos pour permettre de telles orgies d'argent sans prendre les moyens de faire punir ceux qui en sont responsables.

La Banque Royale du Canada présente un solide bilan

Actif liquide, 164 Millions

64e Assemblée Annuelle des Actionnaires

Sir Herbert S. Holt traite vigoureusement le problème des chemins de fer et celui du papier. — Il insiste sur le besoin de l'économie administrative. — La Conférence impériale. — L'état des affaires au Canada. — Perspectives internationales.

M. M. W. Wilson passe en revue les opérations satisfaisantes de l'année. — Exprime son opinion sur la Banque centrale. — Mesures nécessaires à la reprise des affaires.

La soixante-quatrième assemblée annuelle de la Banque Royale du Canada eut lieu jeudi dernier, le 12, marquant la clôture d'un exercice prospère. La déclaration qui nous est communiquée indique que la Banque est dans une situation excellente et ferme. De l'actif total, qui se chiffre à \$765,512,920, l'actif liquide s'élève à \$355,929,911, soit à 52.86 p. c. des obligations envers le public. Un point notable, à la rubrique de l'actif liquide, est que l'actif immédiatement réalisable s'élève à cent soixante-quatre millions de dollars.

Sir Herbert a fortement recommandé la fusion des deux compagnies canadiennes de chemins de fer, y voyant le seul moyen de régler définitivement le problème ferroviaire dans notre pays. Il a également souligné l'opportunité d'une intervention des provinces auprès des industries premières du Dominion, afin de conjurer le danger qui les menace, notamment dans la fabrication du papier à journal, au cas où les efforts qui s'accomplissent actuellement n'apporteraient pas le résultat espéré. Le président demande enfin que les gouvernements réduisent leurs dépenses le plus possible.

Voici quelques extraits du discours prononcé par sir Herbert Holt : —

PROBLÈME FERROVIAIRE

Au sujet du rapport de la Commission royale sur le transport, sir Herbert Holt exprime l'avis que la coopération suggérée entre les deux réseaux canadiens de chemins de fer n'apportera pas suffisamment d'économie pour couvrir les dépenses exorbitantes que le gouvernement de l'Etat doit tous les ans accomplir pour combler le déficit du chemin de fer de l'Etat. Selon le président, il faudrait une

fusion complète, ajoutant que la crainte d'un monopole n'est pas fondée, et qu'au contraire la simplification du mode de transport transcontinental amènerait une épargne substantielle sans affecter l'efficacité du service ferroviaire.

LES FRAIS D'ÉTAT

"Pendant de nombreuses années, dit le président, les dépenses du gouvernement ont été excessives; les budgets des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux étaient marqués d'extravagance. Dans tous les pays on demande que les budgets soient équilibrés et on fait tous les efforts possibles pour alléger le fardeau fiscal imposé aux contribuables.

"Au Canada il existe un dédoublement de gouvernement qui rend les frais d'administration excessifs. On doit se demander sérieusement si le pays peut assumer les frais de neuf gouvernements provinciaux séparés en plus d'un gouvernement fédéral. Toute la population de la Grande-Bretagne est gouvernée par un seul parlement, qui trouve moyen de légiférer non seulement pour la régie interne mais pour toutes les questions qui concernent l'Empire."

POSITION DE LA BANQUE

M. Morris-W. Wilson, gérant-général et vice-président de la Banque Royale du Canada, parlant de la position de cette banque à l'heure actuelle, fait observer que l'encaisse et les balances immédiatement réalisables se chiffrent à \$164,630,724, soit plus de 24 pour cent des obligations contractées envers le public, l'actif liquide total s'élevant à 52.86 p. c., du passif vis-à-vis du public.

M. Wilson ajoute que le système bancaire canadien suffit aux besoins du pays, et qu'une banque centrale rendrait peu de service que les banques actuelles ne sont pas en mesure de rendre au public. Une banque centrale devrait, comme toute autre, exiger des garanties pour obtenir un bon crédit bancaire, et le principe n'en fournirait pas plus aux banques le moyen d'effectuer des prêts à long qu'à courts termes, pour fins d'exploitation industrielle ou commerciale. Et comme M. Wilson est d'avis que la question doit être étudiée avec beaucoup de soin, il dit:

"La question cependant n'en est pas une dont on peut disposer sommairement et j'espère que, lorsque la question viendra devant le parlement, le gouvernement en confiera l'étude à un groupe d'experts dont plusieurs des vieux pays s'y connaissant dans

le rôle pratique d'une banque centrale. Je professe, toutefois, une certaine répugnance à toute modification maladroite de notre organisme financier à une époque comme celle-ci".

"Dans d'autres occasions nous avons fait ressortir l'importance de rétablir la structure des prix du monde presque aux niveaux de 1924-1928. Je faisais remarquer l'an dernier que cela était essentiel si la présente déflation doit être supprimée d'une façon méthodique, faisant voir que la déflation avait atteint un point extrême et qu'il fallait adopter des méthodes d'antidéflation d'une façon urgente. Malheureusement, les niveaux des prix continuèrent à tomber jusqu'à la fin de juin, et l'augmentation qui se produisit à cette époque est disparue. Le déclin pour l'année tel qu'indiqué par le bureau des Etats-Unis de l'Index du Travail, sera apparemment d'environ 7 pour cent, lequel se compare avec 13 pour cent en 1931 et 17 pour cent en 1930. On peut dire que le taux du déclin était beaucoup moindre que celui des années précédentes.

"On n'est guère prophète de l'avenir. Comme le déclarait sir Herbert, il existe des signes d'augmentation graduelle dans la stabilité mondiale. Ceci est particulièrement vrai en Europe, où les conditions n'étaient rien moins que favorables il y a un an. Aux Etats-Unis, la crise financière est pratiquement finie, et la confiance revient d'une façon évidente. Il existe encore plusieurs problèmes commerciaux à résoudre, tant à l'étranger qu'au Canada, mais il se dessine un véritable progrès, et des signes d'amélioration pour l'année prochaine redonnent plus de confiance qu'il y a un an.

"J'ai pleine confiance dans nos gens et dans nos institutions, et sans diminuer l'importance des problèmes auxquels nous devons faire face, j'envisage l'avenir avec plus d'optimisme."

MODIFICATIONS TARIFAIRES ET RÈGLEMENTS DOUANIERS

Les marchandises destinées au Royaume-Uni
transbordées à un port étranger

Lorsque des marchandises impériales consignées à la Grande-Bretagne ou à l'Irlande du Nord ont été transbordées *en route*, ou ont été expédiées d'un port étranger après transport sur terre d'un pays d'origine impériale, l'importateur, au temps du dédouanement, doit être prié de produire le connaissance direct ou le billet de consignation du chemin de fer dans le pays de production pour la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord, à l'appui du certificat d'origine. Lorsque le connaissance direct ou le billet de consignation n'est pas disponible, la facture, le connaissance local ou le billet de consignation du premier point d'origine, ainsi qu'un certificat d'arrivée ou de débarquement au port de transbordement, de même qu'un certificat d'exportation de ce port, seront exigés. Ces certificats doivent être signés par le fonctionnaire approprié de la douane étrangère ou coloniale au port de transbordement, et dans le cas de ce dernier la signature doit être visée par l'autorité consulaire britannique. Il est essentiel de prouver que les marchandises ont été consignées

RAPPORT ANNUEL DE LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

SOLIDE POSITION

ACTIF LIQUIDE 64.50% des OBLIGATIONS du PUBLIC
PROFITS UN PEU MOINS ÉLEVÉS

Le rapport de la Banque Provinciale du Canada, pour l'exercice fiscal terminé le 30 novembre dernier, qui vient d'être rendu public, démontre un résultat très satisfaisant et une solide position. Le pourcentage de l'actif liquide qui, dans le passé, a toujours été maintenu très élevé, l'était davantage cette année, lors de la clôture de l'année fiscale.

La dépression économique qui s'est encore traduite cette année par une diminution dans les activités commerciales, par une contraction des revenus individuels et plus fortement ressentie chez la classe agricole que chez les autres classes, par suite de la baisse constante du prix des produits de la ferme, a normalement causé une diminution modérée des dépôts et des profits.

Les profits déclarés sont de \$454,659.12 comparativement à \$467,439.72 pour l'année fiscale précédente. Ces profits couvrent entièrement les dividendes payés au montant de \$350,000. et les appropriations habituelles qui se sont élevées à \$101,000. Comme mesure conservatrice, les Directeurs ont décidé cette année de transporter une somme de \$100,000. à « Provision pour fonds contingent », laissant encore la somme appréciable de \$369,920.31 au crédit du Compte de Profits et Pertes.

Le bilan démontre un actif total de \$47,201,271.23 dont l'actif liquide représente une somme de \$26,668,937.99, correspondant au pourcentage élevé de 64.50 des obligations au public, comparativement à 63% l'an dernier. Cet actif liquide est constitué de \$4,974,666.06 d'espèces en caisse, de balances importantes en dépôt dans d'autres banques, de \$16,758,074.29 de valeurs gouvernementales, municipales et autres valeurs canadiennes, de \$197,600, en fonds de circulation et de \$4,738,597.64 en prêts à demande à courte échéance contre nantissement de titres d'une valeur marchande suffisante pour les couvrir.

Les dépôts reçus du public s'élèvent à la somme de \$35,291,632.85 et les dépôts d'autres sources atteignent \$822,572.26. Les comptes courants, qui représentent généralement partie des fonds de roulement des maisons d'affaires, sont en diminution de \$1,245,199.35.

Un autre item qui a été aussi influencé par la contraction des affaires est celui des prêts courants se totalisant à \$17,015,541.69, soit une diminution de \$2,877,269.60 pour le dernier exercice.

Les prêts à demande contre nantissement de valeurs ont, eux aussi, fléchi et le total en est de \$4,738,597.64, comparativement à \$5,861,872.35 l'année précédente.

d'une partie de l'Empire à la Grande-Bretagne ou à l'Irlande du Nord, et non à un pays étranger dont elles ont été re-consignées subséquemment à la Grande-Bretagne ou à l'Irlande du Nord.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1932

Compte Profits et Pertes

Dividendes.....\$	700,000.00	Solde créditeur au 30 novembre 1931.....\$	205,169.34
Fonds de pension du personnel.....	30,000.00	Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1932	972,075.12
Impôts fédéraux.....	112,000.00		
Versement au Trésorier de la Province de Québec (14, Geo. V, ch. 3).....	125,000.00		
Solde créditeur au 30 novembre 1932.....	210,244.46		
	<u>\$ 1,177,244.46</u>		<u>\$ 1,177,244.46</u>

Passif

Envers le public:

Billets de la Banque en circulation.....\$	8,178,894.00
Dépôts (épargne et comptes courants).....	105,570,315.86
Somme due aux termes de la Loi de finance	4,500,000.00
Divers.....	283,085.37
	<u>\$ 118,532,295.23</u>

Envers les actionnaires:

Capital, réserve, dividendes et profits non répartis.....	14,389,402.01
	<u>\$ 132,921,697.24</u>

Actif

Argent en caisse et autres disponibilités à vue.....\$	14,166,628.23
Obligations et actions.....	38,534,550.41
(au cours du marché)	
Prêts à demande.....	6,149,357.03
(garantis par des titres d'une valeur marchande suffisante)	
Prêts et escomptes et avances aux municipalités.....	65,818,893.42
(après provision pour créances douteuses)	
Immeubles, créances hypothécaires, mobilier et divers.....	8,252,268.15
(comptés au-dessous du coût ou de la valeur)	
	<u>\$ 132,921,697.24</u>



La Banque Provinciale du Canada

RAPPORT GÉNÉRAL DE LA BANQUE

au 30 novembre 1932

ACTIF

espèces monnayées	\$ 250,632.29
Billets du Dominion	2,021,188.00
Billets des autres banques	427,615.00
Numéraire des Etats-Unis et autres numéraires étrangers	6,641.00
Chèques sur d'autres banques	1,264,628.54
Balances dues par d'autres banques du Canada	913,945.74
Balances dues par des banques et des correspondants de banque, ailleurs qu'au Canada	90,015.49
	<u>\$ 4,974,666.06</u>
Valeurs du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ne dépassant pas la valeur marchande	8,882,071.93
Valeurs municipales canadiennes et valeurs publiques, britanniques, étrangères et coloniales, autres que des valeurs canadiennes, ne dépassant pas la valeur marchande	4,514,900.86
Obligations, débiteures et actions de chemins de fer et autres ne dépassant pas la valeur marchande	3,361,101.50
Prêts à demande et prêts à courte échéance, d'au plus trente jours au Canada sur actions, débiteures et obligations et autres titres d'une valeur marchande qui suffit à les couvrir	4,738,597.64
Dépôt au Ministère des Finances pour le Fonds de circulation	197,600.00
	<u>\$ 26,668,937.99</u>
Prêts courants et escomptes au Canada (moins la déduction de l'intérêt perçu à l'avance) après avoir pleinement pourvu pour créances mauvaises ou douteuses	17,015,541.69
Immeubles de la banque, au prix coûtant, déduction faite de la réserve pour dépréciation	2,170,812.58
Engagements de Clients sur Lettres de crédit	14,820.36
Prêts non en cours, déduction faites des pertes prévues	148,636.27
Immeubles autres que les bureaux de la banque	590,477.41
Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la banque	381,915.41
Autre actif non compris dans ce qui précède	210,129.52
	<u>\$ 47,201,271.23</u>

PASSIF

Dépôts ne portant pas intérêt	\$ 3,738,114.00
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt accumulé jusqu'à date	31,553,518.85
Avance en vertu de la Loi financière	1,800,000.00
Balances au crédit des banques et des correspondants du Royaume-Uni et des pays étrangers	14,833.25
Balances au crédits des Gouvernements — Fédéral et Provinciaux	807,739.01
	<u>\$ 37,914,205.11</u>
Billets de la banque en circulation	3,316,853.50
Lettres de crédit en cours	14,820.36
Passif non compris dans ce qui précède	526.90
	<u>\$ 41,246,405.87</u>
Total des obligations au public	
Dividendes déclarés	84,945.05
Capital versé	4,000,000.00
Fonds de réserve	1,500,000.00
Balance au compte "Profits et Pertes"	369,920.31
	<u>\$ 47,201,271.23</u>

Vérifié et trouvé exact:

(Signé) J.-R. CHOQUET, Comptable-en-Chef.

Pour le Conseil d'administration:

(Signé) H. LAPORTE, Président

(Signé) CHS A. ROY, Gérant Général

CERTIFICAT DES VÉRIFICATEURS NOMMÉS PAR LES ACTIONNAIRES

Aux Actionnaires de la BANQUE PROVINCIALE DU CANADA:

Nous avons comparé le bilan ci-dessus avec les livres du Bureau-Chef et les rapports certifiés reçus des différentes succursales. Nous avons vérifié les valeurs détenues au Bureau-Chef, représentant les placements de la Banque, et garantissant les prêts. Tous les renseignements et explication que nous avons requis nous ont été donnés.

Nous sommes d'opinion que les opérations de la Banque qui sont venues à notre connaissance relèvent des pouvoirs de la Banque et que l'état ci-haut est rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact de la situation de la Banque à l'heure actuelle, après provision pour pertes et créances douteuses, ainsi que l'indiquent les livres de la Banque.

(Signé) J.-A. LARUE, C.A., de LaRue & Trudel, Québec et Montréal
(Signé) L.-E. POTVIN, C.A., Montréal

Montréal, le 21 décembre 1932.

COMPTE PROFITS ET PERTES

30 novembre 1932

CRÉDIT

Balance au crédit du compte "Profits et Pertes" le 30 novembre 1931	\$466,861.19
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1932	454,659.12
Quatre dividendes trimestriels sur le capital versé, comme suit :	

\$921,520.31

DÉBIT

Payé le 1er mars 1932 (au taux de 9% l'an)	\$ 90,000.00
Payé le 1er juin 1932 (au taux de 9% l'an)	90,000.00
Payé le 1er septembre 1932 (au taux de 9% l'an)	90,000.00
Payable le 1er décembre 1932 (au taux de 8% l'an)	80,000.00
	<u>\$350,000.00</u>
Taxe fédérale sur le papier-monnaie (circulation de cette banque) et provision pour impôt sur le revenu	\$ 61,600.00
Dépréciation des immeubles	40,000.00
Provision pour fonds contingent	100,000.00
	<u>551,600.00</u>
Balance au Crédit du compte "Profits et Pertes"	369,920.31

\$921,520.31

FONDS DE RÉSERVE :

Balance au crédit le 30 novembre 1932	\$1,500,000.00
---------------------------------------	----------------

Vérifié et trouvé exact :

(Signé) J.-R. CHOQUET, Comptable-en-Chef

Pour le Conseil d'administration :

(Signé) H. LAPORTE, Président

(Signé) CHS-A. ROY, Gérant Général

Soumissions demandées pour les fournitures de l'armée aux Indes

Le Directeur des Contrats des Quartiers Généraux de l'Armée à Simla, Inde, invite les exportateurs canadiens à soumettre des échantillons pour les contrats courants annuels de certaines variétés de comestibles en boîtes de fer-blanc ou en conserves, consommés par l'armée.

Ces comestibles sont achetés par le Directeur des Contrats d'après des contrats annuels courants (avril à mars de chaque année) selon les besoins—c'est-à-dire que les prix contractuels, restent constants durant toute la période du contrat, tandis que les quantités demandées de temps à autre sont limitées aux besoins mêmes du service sans autre obligation de prendre une quantité spécifiée. Les véritables achats durant l'année officielle 1931-1932 des produits sur lesquels les firmes sont invitées à coter furent (en livre) : — orge perlée, 16,352; "Bovril" (extrait de boeuf), 4,680; fromage en boîtes de fer-blanc, 16,632; poudre de cacao, 11,120; farine

de maïs, 4,300; confitures, 42,000; lait en boîtes de fer-blanc, non sucré, 373,680; farine de maïs, 106,680; sagou ou tapioca perlés, 9,772.

Les firmes intéressées devraient communiquer directement avec le fonctionnaire ci-dessus dans le but d'obtenir les détails préliminaires. Elles devraient soumettre directement à son bureau, tous frais payés d'avance, deux échantillons de chacun des articles de leur propre fabrication à la fourniture desquels elles s'intéressent pour les fins d'analyse par le fonctionnaire en charge, Laboratoire des Aliments Militaires, Kasauli, Inde.

Les prix doivent être cotés aux taux en livres sterling et/ou en monnaie canadienne c.a.f. ports hindous (i.e. Calcutta, Bombay et Karachi).

Des copies spécifications relatives à la fourniture des articles mentionnés sont classées au Ministère du Commerce, à Ottawa, et peuvent être obtenues par les firmes intéressées qui en font la demande (mentionner le dossier No 29071). Le Commissariat du Commerce du Canada à Calcutta devrait être informé de toute négociation entamée.

LE CANADIEN NATIONAL EN 1932

L'année qui vient de s'écouler a vu se continuer la pire crise économique de tous les temps. Les recettes du Chemin de fer, comme celles de toutes les autres entreprises, ont subi un tel fléchissement que des efforts gigantesques ont dû être faits pour parer à la situation. Convaincu de la nécessité de réduire les dépenses le plus possible le Réseau national a donc appliqué dans tous ses services une politique de rigide économie.

Depuis 1928, année où les chemins de fer ont connu leurs recettes maximum, la tendance a été continuellement à la baisse. En 1929, les recettes brutes du Canadien National accusaient déjà un déclin de \$13,000,000 sur 1928. En 1930 ce déclin était de \$48,000,000 sur 1929 et, en 1931, de \$50,000,000 sur 1930. En 1932 l'écart, par rapport à 1931, fut de \$38,000,000. Si l'on compare les chiffres de 1932 avec ceux de 1928 le déclin est d'environ \$150,000,000 ou de 48 pour cent. Autrement dit, pour chaque dollar encaissé en 1928, le Canadien National n'a encaissé en 1932 que cinquante deux sous.

Pour compenser cette diminution des recettes on s'est ingénié à réaliser des économies en éliminant les services improductifs, en réduisant et en réorganisant le haut personnel, en fermant des gares et des bureaux, en remerciant un grand nombre d'employés et en adoptant telles autres mesures d'économie qui n'affectaient pas outre mesure les régions servies par le chemin de fer.

A l'heure actuelle le nombre d'employés est d'environ 31 p.c. inférieur à ce qu'il était en 1929 et par rapport à cette dernière année le total des salaires et des appointements est de 39 p.c. plus bas. Le nombre moyen des employés et le total de leur rétribution de 1929 à date s'établissent comme suit: (les chiffres de 1932 ne sont pas définitifs naturellement).

Année	Nombre moyen des employés	Retribution
1929	111,383	\$177,037,682
1930	101,046	159,980,994
1931	91,416	139,784,630
1932	77,000	108,000,000

En plus de la réduction du personnel tous les employés du réseau ont vu leurs salaires ou appointements diminuer de 10 pour cent ou plus. Ces coupures ont permis de réaliser une économie de plus de dix millions par année.

Le total des appointements payés aux hauts fonctionnaires du Canadien National a beaucoup diminué en 1932 par suite des fusions opérées dans les divers secteurs de l'exploitation, de l'abolition de nombreux postes et de la diminution d'appointements, de sorte que le coût de l'administration du Réseau national est actuellement de 35 pour cent environ plus bas qu'il était en 1929.

Au cours de l'année un grand nombre de trains-mille-voyageurs ont été supprimés entraînant la disparition de plusieurs services improductifs. Voici un tableau qui donne le nombre de trains-mille-voyageurs et wagons-mille-voyageurs éliminés depuis 1929:

	Trains-milles voyageurs	Wagons-milles voyageurs
Réduction en 1930	480,863	8,069,938
Autres réductions, 1931 ..	3,021,779	26,024,207
Autres réductions, 1932 ..	4,775,156	23,804,709
Réductions totales		
depuis 1929	8,277,798	57,898,854

On aura une idée de l'importance de ces réductions quand on saura qu'elles sont équivalentes à un tiers du service des voyageurs exploité en 1929.

Le total des dépenses d'exploitation pour chacune de ces dernières années indique bien les économies réalisées. En 1929 ces dépenses furent réduites de \$751,000 par rapport à 1928 et, en 1930, alors qu'il était évident que la crise durerait, les dépenses d'exploitation furent réduites de \$27,000,000 par rapport à celles de l'année précédente. En 1931 la réduction fut de \$29,000,000 et en 1932 de \$43,000,000. La différence dans les dépenses d'exploitation en 1932 et en 1926 fut de \$100,000,000.

La réduction de \$43,000,000 en 1932 coïncidant avec un fléchissement de \$38,000,000 dans les recettes brutes est plutôt remarquable. Il est généralement admis par les administrateurs de chemins de fer qu'une réduction de 70 cents dans les dépenses d'exploitation doit coïncider à chaque réduction

La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada

Capital \$1,000,000.

CERTIFICATS DE PRETS HYPOTHÉCAIRES
à 6%

*Garantis absolument quant au remboursement
du Capital et du versement des Intérêts*

Ecrivez aujourd'hui pour notre Brochure
donnant tous les détails de nos certificats,
qui peuvent être émis pour les montants de
\$100.00, \$500.00, \$1,000.00 et plus

OFFICIERS :

Ernest R. Décary, président. Sir Herbert Holt, vice-prés.

DIRECTEURS :

Robert Adair	A. Geoffrion, C.R.	Sir Herbert Holt
A. J. Brown, C.R.	Henri Geoffrion	Walter Molson
Thos. S. Darling	Sir Chas Gordon	John S. Norris
Kenneth T. Dawes	Léon Mercier	Hon. D. Raymond
Ernest R. Décary	Gouin, C.R.	Julian C. Smith
Hector Décary	H. W. K. Hale	Hon. J. M. Wilson

134, rue ST-JACQUES, - MONTRÉAL
(Coin St-François-Xavier)

Great American Insurance Company New York

Incorporée en 1872

à laquelle sont associées

American Alliance Insurance Co., New York.

County Fire Insurance Co., de Philadelphie.

Great American Indemnity Co., New York.

Rochester Underwriters Agency.



Bureau-chef pour le Canada :

465, rue SAINT-JEAN, MONTRÉAL

Herbert C. Bourne } *Gérants*
Charles H. Duclos }

Herbert H. S. Fisk } *Ass't-gérants*
James A. MacDonald }

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS - INDUSTRIE

Toutes les branches du génie.

Chimie industrielle.

1430, rue Saint-Denis, - Montréal

W m. R. BULLOCH

Courtier en Assurances

représentant

**London Guarantee and Accident
Company, Limited**

DÉPARTEMENT DES ACCIDENTS :

AGENT GÉNÉRAL.

DÉPARTEMENT DU FEU :

AGENT CHEF LOCAL.

204, rue NOTRE-DAME OUEST, - MONTRÉAL

Chambre No 9

ÉCOLE TECHNIQUE

200, RUE SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL

Préparant aux carrières industrielles, comme experts, contremaîtres, chefs d'ateliers, imprimeurs, etc., etc.

COURS DU JOUR :

Cours Technique. — Quatre années d'étude préparant à la direction bien comprise des travaux dans l'industrie.

Cours des Métiers. — Préparant à l'exécution intelligente des travaux.

Cours Spéciaux. — Préparant à une spécialité bien comprise dans divers métiers.

Cours d'Apprentissage. — Organisé d'après les besoins locaux et en collaboration avec l'industrie.

COURS DU SOIR :

Préparé pour les diverses carrières de l'industrie. Enseignement théorique et travail manuel.

Les élèves ayant terminé leurs études ou la majeure partie de celles-ci et qui désirent se créer une carrière honorable et payante, ont intérêt à venir nous consulter. Nous leur montrerons comment arriver rapidement et sûrement au succès.

Prospectus sur demande

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat: Tél. HA. 2595



LE HAVRE DE MONTRÉAL

Occupe le premier rang
DES PORTS DE MER DU CANADA

La valeur de la manutention annuelle des marchandises.

Le tonnage des Importations et des Exportations.

Le tonnage enregistré des navires.

L'étendue de quaiage disponible.

Le nombre et la qualité de ses entrepôts.

Les facilités d'entreposage frigorifique.

L'efficacité du service de ses voies ferrées.

Le plus grand Port du monde pour l'exportation des Céréales et le second Port du Continent de l'Amérique du Nord.

Pour détails et informations, prière de s'adresser aux
Commissaires du Hâvre de Montréal

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

Laurentian Underwriters
AGENCE

British Underwriters
AGENCE DE L'AMÉRIQUE

Rossia Insurance Co.
OF AMERICA

TOTAL DE L'ACTIF : \$16,000,000.00

Feu, Automobile, Tornade et Tempête de Vent, Fuite dans les arrosoirs, Usage et Occupation, Profits, Loyers et Assurance sur Bail.

Théodore MEUNIER
Président

B. A. CHARLEBOIS
Vice-président

J. R. LACHANCE
Secrétaire

Bureau-chef pour le Canada :

BRITISH COLONIAL BUILDING

464, RUE SAINT-JEAN, . MONTRÉAL

Par excellence, l'eau de régime des rhumatisants indiquée dans les affections de l'estomac, du foie, des reins et de la vessie.

Embouteillée à la Source, sous la surveillance de l'Etat.



VICHY CELESTINS

d'un dollar dans les recettes. Or, en 1932, pour chaque réduction d'un dollar de recettes sur les chiffres de 1931 le Canadien National a réduit ses dépenses de \$1.13, sans parler des autres réductions importantes faites au cours des années précédentes.

En dépit des grosses économies réalisées l'exploitation du réseau a été maintenue à un niveau d'efficacité équivalent à celui des autres grands réseaux américains.

L'une des principales difficultés de l'exploitation en temps de dépression est de maintenir une moyenne de chargement pour les trains de marchandises. Cette difficulté a été résolue d'une façon satisfaisante par le Canadien National qui a de plus augmenté la vitesse moyenne de ses trains de marchandises et réduit la consommation du combustible.

Tout en réalisant des économies les directeurs d'un chemin de fer doivent prendre soin de ne pas laisser déprécier les propriétés qu'ils administrent. Le matériel et les édifices doivent être maintenus en bon état. Ce souci la Direction du Canadien National l'a toujours eu et, à l'heure actuelle, le réseau peut répondre à tous les besoins de transport de façon sûre et efficace.

Les dépenses d'exploitation peuvent être classées en trois groupes distincts: — le coût du transport lui-même et du service des gares, les dépenses d'entretien, y compris les réparations aux propriétés et au matériel roulant, et enfin, les dépenses diverses. Toute réduction dans les dépenses de transport représente de l'argent épargné. D'un autre côté toute économie exagérée dans le coût d'entretien peut affecter le service et en compromettre la sécurité. La Proportion des frais économisés par le Canadien National par suite de réductions du coût de transport et des dépenses d'entretien, si nous la comparons à la proportion similaire accusée par les chemins de première classe aux Etats-Unis, prouve que la politique d'économie du Canadien National est celle poursuivie par tous les autres grands chemins de fer du Continent nord américain. Si nous prenons pour base les dépenses de 1929 et les répartisons entre les trois groupes cités plus haut le bilan du Canadien National se compare avec les chemins de fer de première classe aux Etats-Unis de la façon suivante: —

Réduction des:	Pourcentage de la réduction totale des dépenses par comparaison avec 1929	
	Canadien National	C. de F. de 1ère classe aux Etats-Unis
Frais de transport ..	45.9	42.3
Frais d'entretien ..	51.2	54.0
Dépenses diverses ..	2.9	3.7
	100.0	100.0

Dans le cas du Canadien National 51.2 pour cent de la réduction totale des dépenses relève de l'item: *entretien*, alors que le chiffre correspondant aux Etats-Unis est de 54.0 ce qui démontre que l'état d'exploitation du Canadien National aujourd'hui, comparé avec celui de 1929, est au moins égal, sinon un peu meilleur, que celui des plus grands réseaux américains.

L'effet de la crise sur les services subordonnés à celui du réseau a été le même que sur le réseau lui-même. Les messageries, les télégraphes et les hôtels et divers autres services du réseau ont vu leurs recettes diminuer dans la proportion de celles du chemin de fer. Cette réduction, en 1932, par rapport à 1929, s'est établie comme suit: messageries, 31 pour cent; télégraphes, 24 pour cent, hôtels, 42 pour cent, autres compagnies subsidiaires, 32 pour cent. Cette réduction a rendu nécessaire de strictes mesures d'économie.

Les dépenses au compte capital ont aussi été beaucoup réduites. Après la consolidation il fut nécessaire de dépenser de fortes sommes pour améliorer les voies et le matériel. Plusieurs des chemins de fer compris aujourd'hui dans le réseau national étaient, avant cette consolidation, en mauvais état. D'autres venaient à peine d'être construits. Par ailleurs des régions nouvellement ouvertes avaient besoin de chemin de fer ou de fortes dépenses devaient être faites pour tirer le meilleur avantage possible de la consolidation. Mais, à l'heure actuelle, seules les dépenses de capital indispensables sont consenties. Les dépenses au compte capital, ces dernières années, se sont établies ainsi: 1929, \$91,550,000, 1930, \$66,575,000, 1931, \$34,287,000. En 1932 ces dépenses seront d'environ \$2,100,000.

La politique poursuivie en 1932 a permis au réseau national, y compris les lignes de l'Est d'améliorer ses revenus nets d'environ \$6,000,000 sur les chiffres de 1931 et ce malgré une diminution de \$36,000,000 dans les recettes brutes. Les revenus, recettes et dépenses, tels que les revenus des propriétés exploitées séparément et la location du matériel et des propriétés exploitées en commun accusent de gros changements. Les dépenses résultant de la location de wagons ont été, entre autres, beaucoup diminuées.

Un facteur défavorable au bilan de 1932 fut le change avec les Etats-Unis. Les dépenses ainsi encourues ont été beaucoup plus fortes en 1932 qu'en 1931 et bien que compensées en parties par les avantages accrus à la Compagnie à la suite du fléchissement de la livre sterling elles se sont traduites en une perte de \$4,500,000.

En plus de réduire les dépenses au compte capital la Compagnie a utilisé autant que possible tout le matériel en main plutôt que d'en acheter d'autre. Ces mesures et d'autres similaires ont eu pour effet d'améliorer le bilan liquide de la Compagnie et, comme conséquence, l'Etat sera appelé à verser, pour l'année 1932, sensiblement moins qu'en 1931.

Quand les affaires s'amélioreront le Réseau national verra ses recettes et ses revenus augmenter immédiatement et démontrera ainsi sa vitalité et son pouvoir d'adaptation. Exploité comme il l'a été en 1932 avec un trafic diminué de 50 pour cent par rapport à 1928 il est limité quant à ses surplus d'exploitation, quelles que soient les mesures d'économie adoptées par l'Administration.

PROGRÈS INDUSTRIELS ET AGRICOLES

Halifax, N.-E. — Le nouvel entrepôt frigorifique de la Berwick Fruit Company est maintenant en opération. Il a une capacité maximum de 15,000 barils de pommes. Il y a cinq divisions distinctes chacune munie de son frigidaire.

St. Jean, N. B. — L'inspecteur local des piscicultures prévoit que les Provinces Maritimes font fournir des oeufs de saumon et de truite en telle abondance que la production des années passées va être de beaucoup dépassée. Il estime que 30,000,000 d'oeufs de saumon et 6,000,000 d'oeufs de truite vont être pris des piscicultures durant la saison.

Fredericton, N. B. — La production du beurre au Nouveau Brunswick pendant le mois de septembre dernier, s'est élevée à 217,000 livres, une augmentation de 63.2 pour cent sur celle de septembre 1931. L'augmentation pour les neuf mois, au 30 septembre dernier, a été de 10.6 pour cent, le rendement étant de 2,140,926 livres.

Québec, Qué. — Le département provincial des Mines étudie actuellement la possibilité d'établir une nouvelle industrie qui a trait aux minerais. Si les expériences qui sont actuellement en cours, sont satisfaisantes, on avisera.

Montréal, Qué. — Pour la première fois, on a expédié du port de Montréal 3,000 tonnes de poix en France pour la fabrication de briquettes. Le port de Toronto en a aussi exporté 1,478 tonnes en France.

Ottawa, Ont. La production de l'or pendant les neuf premiers mois de 1932, a été de 2,271,842 onces, évalués à \$46,963,141., à comparer à 1,974,204 onces d'une valeur de \$40,810,417., pour la période correspondante de 1931.

Toronto, Ont. — Le rapport sur la boucherie au Canada, en 1931, montre que l'Ontario est en tête de cette industrie avec 48 pour cent ou \$56,977,583. d'un grand total de \$117,596,697. Le Québec arrive second avec \$21,633,359. et le Manitoba, troisième avec \$15,864,297. Il y avait alors 147 établissements dont quatre chacun dans l'Île du Prince Edouard et la Nouvelle-Ecosse, neuf dans le Nouveau-Brunswick, 33 dans le Québec, 65 dans l'Ontario, huit dans le Manitoba, cinq dans la Saskatchewan, sept dans l'Alberta et 12 dans la Colombie Britannique.

Moose Jaw, Sask. — Les arrivages de bétail dans les cours de Moose-Jaw pendant les dix premiers mois de 1932 ont été de 244,338 têtes, à comparer à 219,095 pour la même période de l'année précédente. Ils sont ainsi répartis: Bêtes à cornes, 37,420 (38,723 en 1931); veaux, 3,409 (4,445); porcs, 122,434, (104,302); moutons, 71,506, (56,037) et chevaux, 9,569 (15,588).

Lethbridge, Alta. — La récolte de la betterave à sucre dans le sud de l'Alberta, l'an dernier, a excédé celle de l'année précédente de 12,000 tonnes. Elle atteindra environ 150,000 tonnes d'une valeur de \$1,000,000. Le tranchement des betteraves a été d'une moyenne de 1,200 tonnes chaque 24 heures. Les betteraves rapportent environ 17.04 de sucre.

LA BANQUE ROYALE

Le discours présidentiel de sir Herbert Holt, à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Royale du Canada, est un autre exposé clair et franc des difficultés qui assaillent le monde aujourd'hui et des moyens à prendre, particulièrement en notre pays, pour résoudre ces difficultés. Nous n'aurons jamais trop de ces mises au point qui servent non seulement à rassurer le public, mais à lui indiquer la voie à suivre pour ramener la prospérité.

Sir Herbert exprime l'opinion que, en plaçant le Canadien National et le Pacifique Canadien sous une seule autorité, on aura fait beaucoup pour diminuer les embarras financiers de nos deux chemins de fer sans nuire à leur efficacité, et surtout pour empêcher le réseau de l'Etat d'ajouter sans cesse à la dette du Dominion. Si, en plus, les gouvernements fédéral et provinciaux, de même que les municipalités, s'attachent à retrancher les dépenses inutiles dans leurs budgets, la situation économique ne tardera pas à s'améliorer. Le gaspillage n'est jamais excusable, moins encore en temps de crise comme celle que nous traversons.

Quant à l'avenir, sir Herbert ne voit pas de raison de l'appréhender. Pourvu que les puissances consentent à s'entendre pour régler les questions d'intérêt international, il est permis de croire que l'année 1933 marquera une avance sensible vers la reprise générale des affaires. C'est l'avis des présidents des autres banques canadiennes. Et parce que ses ressources demeurent intactes, le Canada sera l'un des premiers à se relever et à reprendre son équilibre. Seulement, une application de tous les jours, de la patience, du travail, sont nécessaires.

Nos banques, et parmi elles la Banque Royale du Canada, donnent sous ce rapport un exemple admirable. Les hommes qui les dirigent s'attachent à conduire les importantes affaires qui leur sont confiées avec prudence et discernement, protégeant à la fois les intérêts de leur clientèle et aidant de leur mieux à la restauration économique. Et le bilan de la Banque Royale, très satisfaisant, prouve à nouveau que cette politique est la plus sage comme la plus efficace. On voudra, dans les milieux parlementaires et administratifs, et aussi parmi la masse populaire, s'inspirer des excellents conseils que renferme le discours de sir Herbert Holt, conseil basés sur une longue et fructueuse expérience.

Edmonton, Alta. — Le rendement du charbon dans l'Alberta en septembre dernier a été de 432,886 tonnes à comparer à 422,980 tonnes en septembre 1931. Non seulement la production de septembre 1932 a été supérieure à celle de septembre 1931, mais celle de toute l'année au 30 de ce mois de 1932 a été de beaucoup en avance sur celle de l'année précédente, alors qu'il y eut 3,089,224 tonnes contre 2,933,839 tonnes en 1931: soit une augmentation de 155,395 tonnes.

UN "LONDON DRY GIN"

A UN COÛT

RAISONNABLE !



London Club
LONDON
DRY GIN

26 onces \$2.35

40 onces 3.55

Melchers Distilleries Ltd.*Distillateurs depuis 1898*

Distilleries:
BERTHIERVILLE, Qué.

Bureau-Chef:
MONTRÉAL, Qué.

**Bureau de Placement Provincial****SERVICE GRATUIT SANS DÉLAI**

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents, et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9, RUE ST-JACQUES, - MONTRÉAL

Heures du bureau : 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.
CORRESPONDANCE SOLlicitÉE.

1782

PHOENIX

1933



Bureau-chef pour le Canada:
480 rue St-François-Xavier, Montréal

UNION et FORCE

Une indemnité certaine et rationnelle est assurée par la forte position financière, l'individualité et la collectivité des diverses compagnies d'assurance qui forment le groupe de

Phoenix Assurance Co. Ltd

DE LONDRES, ANGLETERRE

LONDON GUARANTEE & ACCIDENT CO.	UNION MARINE & GENERAL INS. CO. LTD.
THE ACADIA FIRE INSURANCE CO.	THE NORTH EMPIRE FIRE INSURANCE CO. LTD.
COLUMBIA INSURANCE CO. OF NEW JERSEY	IMPERIAL ASSURANCE CO. OF NEW YORK
UNITED FIREMEN'S INSURANCE CO. OF PHILADELPHIA	

Succursale des accidents:

463, rue Bay, - - Toronto, Ont.

GEORGE WEIR, Gérant des risques.

FEU - VIE - AUTOMOBILE - ACCIDENTS

Fonds combinés (ceux de la vie inclus) plus de \$34,000,000.00

Trust Général du Canada

EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE
AGENT FINANCIER - ADMINISTRATEUR
LIQUIDATEUR - FIDUCIAIRE.

Capital versé : \$1,105,000**Conseil d'administration :**

L'hon. F.-L. Béique, président.

L'hon. J.-M. Wilson, vice-président.

L'hon. D.-O. L'Espérance, vice-président.

L.-J. Adjutor Amyot,	Ch. Laurendeau, C.R.,
Joseph Beaubien,	Beaudry Leman,
L'hon. N.-A. Belcourt, C.R.,	L'hon. J. Nicol, C.R.,
A.-N. Drolet,	L'hon. J.-E. Perrault, C.R.,
Sir J.-Geo. Garneau,	L'hon. Donat Raymond,
Ernest Guimont,	Leo-G. Ryan,
Mendoza Langlois,	L'hon. Georges-A. Simard,
A.-A. Larocque,	C.-E. Taschereau, N.P.
	N.-A. Timmins.

RENÉ MORIN, Directeur général.

112, rue ST-JACQUES O. 71, rue ST-PIERRE
MONTRÉAL QUÉBEC

A LOUER

Vaste soubassement dans l'édifice de la Chambre de Commerce,
25, RUE ST-JACQUES EST

Peut être utilisé pour entreposage, imprimerie ou autre besoin.



La Chambre de Commerce met à la disposition de ses membres
et du public, une GRANDE SALLE pour assemblées d'actionnaires,
assemblées spéciales et autres réunions, à des prix raisonnables.

S'adresser au Secrétaire

LA CONSTRUCTION EN BÉTON EST ESSENTIELLEMENT CANADIENNE

Spécifiez ce matériel permanent, incombustible et moderne et fournissez du travail aux Canadiens. Le ciment, la pierre, le sable, le fer à armature et le bois sont tous des produits canadiens, dont l'emploi sert à donner du travail aux ouvriers canadiens. Que vos constructions soient de main-d'œuvre exclusivement canadienne. Construisez en béton.

Canada Cement Company Limited

Edifice Canada Cement Company
Carré Phillips - - - - Montréal

Bureaux des ventes à
MONTRÉAL TORONTO WINNIPEG CALGARY

**LE BÉTON
CANADA CIMENT
EST PERMANENT**

Téléphone: WIlbank 6111

A. PICHET

Manufacturier de fourrure sur commande

Dessinateur et Expert

en Fourrure



2170, STE-CATHERINE O., MONTRÉAL, Qué.

(Près rue Atwater et Forum)

On se fie à
un capitaine
d'expérience



Durant les 63 dernières années, la Banque Royale du Canada a connu toutes sortes de conditions — guerres, mauvaises récoltes, périodes de prospérité et paniques financières — chaque expérience décuplant ses forces. Sur une mer orageuse, on se fie au capitaine qui a toujours su ramener son navire au port.

Après de modestes débuts, la Banque s'est développée d'une façon constante, occupant aujourd'hui un rang de premier plan parmi les douze plus grandes banques du monde. A l'heure actuelle, ses 881 succursales desservent toutes les parties du Dominion et viennent en aide au commerce canadien dans nombre de pays étrangers.

La Banque Royale du Canada

Capital \$35,000,000 Réserves \$39,155,106 Actif, plus de \$750,000,000

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social: Montréal

Capital versé et réserve, \$14,000,000

Actif, plus de \$150,000,000

Toutes opérations de banque et de placement:

Comptes courants,	Comptes d'épargne,
Prêts et escompte,	Encaissements,
Nantissements,	Mandats,
Coffrets de sûreté,	Change sur tous pays.

Achat et vente de monnaies étrangères. —
Lettres de crédit documentaires et circu-
laire. — Financement des importations et
des exportations. — Achat et vente de va-
leurs de placement.

590 bureaux au Canada



IL NE PUT FAIRE SON VOYAGE

Ses préparatifs étaient terminés. Il n'avait plus qu'à prendre le train quand il constata avec regret que son argent lui avait été volé ou qu'il l'avait perdu.

Si, au lieu de porter une somme si substantielle sur lui, il s'était procuré des chèques de voyageurs, semblable éventualité ne se serait pas produite, car il aurait pu se faire rembourser son argent et faire son voyage si ardemment projeté.

*Achetez vos Chèques de Voyageurs à l'un
de nos 141 bureaux*

Succursales dans 4 provinces

La Banque Provinciale du Canada

Sir Hormisdas LAFORTE, K.B., C.P.
Président

Chs.-A. ROY
Gérant-Général

L'IMPORTANCE des Transports

Un service de transports moderne, rapide et économique est une nécessité de tous les jours pour la population d'une grande métropole. Le développement de l'industrie et du commerce dépend de la régularité et de l'efficacité du transport de milliers de personnes le jour aussi bien que la nuit.

Par son réseau de tramways et d'autobus, la Compagnie des Tramways de Montréal répond à l'un des besoins les plus sérieux de la population de Montréal et de ses environs et est un des principaux facteurs du développement progressif et économique du territoire qu'elle dessert.



The SUN TRUST COMPANY LIMITED

Capital payé et profit non divisés - \$360,689.52
Actif de fiducie - - - \$72,732,001.88

4% DÉPOTS **5%**
D'ÉPARGNE

*C'EST PLUS PAYANT d'avoir un dépôt d'épargne
au*

SUN TRUST

et vous avez les meilleures garanties.

INTÉRÊT de 4% payé sur tout dépôt remboursable à demande et 5% sur tout dépôt à terme.

CASIER DE SÛRETÉ

*Administration générale
Exécution testamentaire*

MONTREAL

Edifice Thémis, 10 Ouest, rue St-Jacques,
HARBOUR 0131 - Casier Postal 2010

QUÉBEC

132, RUE SAINT-PIERRE

DEUX RAISONS INDISCUTABLES VOUS POUSSENT A VOUS ASSURER

*Vous devez songer à votre propre avenir,
Vous devez protéger ceux dont vous êtes
le soutien.*

Depuis plus de soixante ans, la Sun Life fournit aux personnes conscientes de leurs responsabilités des moyens sûrs de s'acquitter de ces deux devoirs sacrés.

*Les polices de la Sun Life conservent toujours
100 pour cent de leur valeur.*

*Quels que soient vos besoins, la Sun Life émet la
police qui vous convient.*

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Siège Social - MONTREAL

Apprenez l'ANGLAIS, l'ALLEMAND, l'ESPAGNOL

ou toute autre langue à l'aide du phonographe
par la méthode

LINGUAPHONE

simplement en écoutant et en regardant.

Méthode facile, rapide et peu coûteuse qui assure
d'une prononciation exacte.

Demandez notre brochure gratuite donnant tous les renseignements sur les langues suivantes:

ANGLAIS	RUSSE
FRANÇAIS	POLONAIS
ESPAGNOL	ALLEMAND
ITALIEN	SUEDOIS
AFRIKAANS	NEERLANDAIS
PERSAN	CHINOIS
ESPERANTO	

N. B. — Conditions spéciales
au commerce.



INSTITUT LINGUAPHONE, Canada.

Distributeurs

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

Libraires-Éditeurs-Imprimeurs-Relieurs

430 rue Saint-Gabriel - Montréal

"La Saubegarde" Compagnie VIE d'Assurance

Polices modernes,

Clause d'invalidité 3 mois,

Double indemnité,

Non-déchéance après 2 ans,

Service prolongation de la vie.

DEMANDEZ NOTRE REPRÉSENTANT

J. O. DUCHARME

Gérant
District Ouest

J. H. LANGEVIN

Gérant
District Est

152, rue Notre-Dame Est - Montréal

HARBOUR 7221